

# Compte rendu de la CAPN de MUTATIONS des Contrôleurs et Contrôleuses

Le mouvement B définitif est paru sur Ulysse le 6 juin 2018.

## Quelques données chiffrées :

- ▶ 6 300 demandes de mutations ont été déposées cette année. dont 1 664 étaient des demandes de premières affectations (LA, CIS et stagiaires).
- ▶ La DG affiche un taux de satisfaction de 65,9 % chez les titulaires et s'en gargarise !
- ▶ 45 affectations d'office ont été prononcées, alors même que la plupart de ces collègues auraient pu obtenir un poste qu'ils avaient demandé, vu les 1532 emplois administratifs vacants recensés dans le réseau !
- ▶ Il reste au sortir de cette CAPN plus de 100 rapprochements familiaux en attente !

Cette CAPN s'est déroulée de manière extrêmement chaotique !

- ▶ La DG a fait une erreur sur le classement des contrôleurs, plaçant les C2 7 devant les C1 8 ! Grâce aux organisations syndicales, la DG a rectifié son erreur et rétabli les 18 agent.es lésé.es dans leurs droits ! Cet événement démontre une nouvelle fois la nécessité du rôle de vérification des élu.es et du temps de préparation nécessaire pour ce travail en plus de celui pour préparer la défense des agent.es.
- ▶ Pour récupérer la documentation, il nous a fallu nous déplacer à la DG à cause de problèmes informatiques. Pour autant, l'ensemble de la documentation ne nous a pas été remis.
- ▶ L'administration avait décidé de réduire drastiquement, à 48h, le délai de préparation de cette CAPN. Soit 2 jours pour les élu.es afin de vérifier l'ensemble du mouvement et préparer la défense des dossiers.
- ▶ La DG nous avait promis un projet « abouti », nous indiquant que nous ne pourrions intervenir pendant la CAPN que sur des dossiers ayant des situations individuelles « difficiles ».

Nous savions donc à l'entrée de cette CAPN qu'il n'y aurait aucune « cascade » qui serait faite, c'est à dire aucune autre entrée dans les départements après le projet, hormis les cas considérés par l'administration comme difficiles !

C'est proprement scandaleux, d'autant que nous avons appris au sortir de la CAPN que l'intégralité des listes complémentaires du concours A était appelée, ce qui laisse de nouveaux postes vacants en catégorie B alors que si cet appel avait été fait avant le mouvement, cela aurait permis un certain nombre de mutations supplémentaires !

## Sur le déroulé de cette CAPN :

- ▶ Nous avons dénoncé le fait que la CAPN de titularisation se déroule après la CAPN de mutation, des postes étant comblés par des stagiaires qui finalement ne seraient pas titularisé.es, creusant de fait une nouvelle fois la vacance !
- ▶ Priorité CIMM et rapprochements externes pour les DOM : en classant l'ensemble des prioritaires à l'ancienneté administrative, la DG a décidé de ne plus faire un rapprochement sur 2 dans les DOM. Les collègues qui sont en rapprochement sont aussi bénéficiaires de

### SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES :

Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex - [www.financespubliques.cgt.fr](http://www.financespubliques.cgt.fr) -

✉ : [cgtfinancespubliques.bn@dgfp.finances.gouv.fr](mailto:cgtfinancespubliques.bn@dgfp.finances.gouv.fr) - t : 01.55.82.80.80 - ☎ : 01.48.70.71.63

Suivez-nous sur facebook ou twitter : f : @cgt.fnpub (Syndicat National CGT Finances Publiques) t : @cgt\_finpub (CGTFinancesPubliques)

la priorité DOM mais se voient primés par des plus anciens ! Ce changement de règle est d'autant plus inadmissible qu'il n'a pas été discuté en groupe de travail avec les organisations syndicales.

La CGT a dénoncé cet état de fait et est intervenue sur des dossiers en attente de rapprochement qui auraient dû arriver sur un DOM si les anciennes règles avaient été appliquées mais la DG est restée sourde et n'a pas accepté de revenir sur le sujet !

- ▶ Centre de contact : nous avons appris, presque par inadvertance, que la DG comblait en priorité les postes pour les Centres de Contact ! Ainsi, à l'instar des RAN dérogatoires, elle a créé une structure dérogatoire « direction » afin de combler l'intégralité des postes en CDC ! Des collègues ont donc obtenu Direction alors qu'ils auraient pu avoir un vœu mieux placé en Fiper, Fipro ou GCP sur la résidence qu'ils ont obtenue !
- ▶ Mutations liées entre C et B : grâce à l'intervention commune des élu.es C et B nationaux, la DG a accepté d'examiner les demandes liées entre les C et les B d'où le récent mouvement de régularisation pour les cadres C concernés par ce cas de figure.
- ▶ Poste au choix dans les TAF et les COM : nous n'avons plus aucune lisibilité sur ce mouvement puisqu'il s'agit de postes au choix. La direction d'arrivée prend la ou le candidat qu'elle veut en toute opacité. Il reste donc des collègues ayant leur CIMM et/ou en attente de rapprochement sur les COM et qui vont devoir attendre bien longtemps pour espérer rejoindre leur famille !
- ▶ Sur les dossiers « sensibles » : nous avons donc présenté 68 dossiers pendant cette CAPN. Des situations compliquées de Handicap, collègues ou enfants malades ou collègues risquant de perdre la garde alternée de leurs enfants, ont été présentées.

Comme tous les ans, il a fallu recadrer le président de la CAPN qui se permet de donner son opinion sur des avis de médecin de prévention !

Que dire du fait que, pour lui, ce n'est pas à l'administration de s'adapter aux nouveaux modes de garde des enfants ! Ainsi, si un collègue ne veut pas perdre la garde de ses enfants, il suffit qu'il ou qu'elle ne se sépare pas ...

Il nous a aussi indiqué que des collègues se mettaient en difficulté en allant habiter loin de leur lieu de travail et demandaient ensuite un « rapprochement de maison » ! Les élu.es ont rappelé au président, que dans certaines régions, si les collègues voulaient vivre de manière décente, ils n'avaient pas d'autre choix que d'habiter loin ! Ce n'est pas avec un salaire de contrôleur des finances publiques que l'on peut habiter où l'on veut !

Enfin, que dire de ses remarques sur le fait que passer un

concours entraîne d'en assumer les éventuels désagréments qui y sont liés ? En clair, pour lui, se retrouver à des centaines de kilomètres de chez soi n'est qu'un « désagrément »... Si les vacances d'emplois étaient réellement comblées, il ne resterait qu'une dizaine de collègues qui n'auraient pas obtenu leur rapprochement ! Toutefois, ces derniers auraient pu être affectés plus près de chez eux.

Pour la dernière journée de CAPN (« suites »), qui s'est tenue le 6 juin, nous avons décidé de représenter des dossiers qui n'avaient pas été acceptés par la DG ! Seules la CGT, Solidaires et la CFDT ont participé à cette dernière séance, FO ayant décidé de quitter la réunion à l'issue de leur déclaration liminaire.

Nous avons donc réussi à avoir 5 mutations supplémentaires pour des collègues en grande difficulté sur les 9 au total que la DG a accordé à la fin de cette réunion.

Le bilan de cette CAPN est cependant particulièrement mauvais :

- ▶ Plus de 1500 postes administratifs restent vacants. Encore plus, après l'appel de la liste complémentaire des concours A (agent.es B reçu.es) !
- ▶ Plus de 100 collègues sont en attente de rapprochement familial et de nombreuses situations individuelles n'ont pas été retenues comme prioritaires par la DG !
- ▶ Les collègues vont donc devoir, encore une fois, travailler dans des conditions de sous-effectif récurrent et parfois très loin de leur domicile familial.

Nous avons bien évidemment de nouveau demandé l'appel de l'ensemble des listes complémentaires.

Par ailleurs, nous avons été outrés de la façon dont la DG prend en compte le handicap ou la maladie, en minimisant les effets induits pour les collègues.

**Le leitmotiv de l'administration : la nécessité de service pour gérer la pénurie liée au déficit d'emplois ... créée par l'administration elle même !**

On marche sur la tête mais toujours au détriment des personnels, de l'augmentation exponentielle des cas de souffrance au travail et de l'aggravation des conditions de vie au travail quelles que soient les catégories ...

**Nous avons voté CONTRE ce mouvement et ce pour plusieurs raisons :**

- ☛ Le vide abyssal laissé par près de 1700 vacances d'emplois B (administratifs et informatiques cumulés).
- ☛ L'insuffisance du mouvement malgré le satisfecit de la DG ;
- ☛ Les conditions extrêmement dégradées dans lesquelles nous avons dû préparer et siéger pour ce mouvement.